



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-10049>

Département(s) de publication : **28**

Annonce n° **25-10049**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNELVA

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de Maintenance et d'Entretien des installations d'Eclairage public

Description : L'objet de la présente consultation est la réalisation de prestations de maintenance programmée de points lumineux d'éclairage public de collectivités territoriales dont la compétence a été déléguée à des communautés d'agglomération ou des communes. Conformément aux contrats de prestations conclus avec les collectivités compétentes de Chartres Métropole et d'Entre Beauce et Perche, SYNELVA Collectivités assure la maintenance des installations d'éclairage public sur les 70 communes de son territoire d'exercice en tant qu'entrepreneur principal. Le présent contrat s'exercera dans le cadre d'un contrat de sous-traitance

Identifiant de la procédure : 73861463-223d-4a21-92a2-add3db22d6bd

Avis précédent : 1f36b460-8466-4fdd-833f-698f5ba0e97a-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de Maintenance et d'Entretien des installations d'Eclairage public.

Description : L'objet de la présente consultation est la réalisation de prestations de maintenance programmée de points lumineux d'éclairage public de collectivités territoriales dont la compétence a été déléguée à des communautés d'agglomération ou des communes. Conformément aux contrats de prestations conclus avec les collectivités compétentes de Chartres Métropole et d'Entre Beauce et Perche, SYNELVA Collectivités assure la maintenance des installations d'éclairage public sur les 70 communes de son territoire d'exercice en tant qu'entrepreneur principal. Le présent contrat s'exercera dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. .

Identifiant interne : 2024/G

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50232100 Services d'entretien de l'éclairage public

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 2 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Comparaison avec l'offre la moins disante.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Méthodologie et procédure d'intervention adoptée pour la réalisation des prestations sur le terrain Outils et procédures garantissant la sécurité des intervenants et des usagers du domaine public.

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale

Description : Qualité écologique des services proposés

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération des offres est basée sur 3 critères de choix.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le tribunal compétent pour tout recours est le suivant : Tribunal de Grande Instance de Nanterre, 179-191, avenue Joliot-Curie, 92020 Nanterre Cedex. Les voies et délais de recours dont dispose le candidat sont : - Référé précontractuel judiciaire prévu aux articles L.1441-1 à L.1441-3 du Code de procédure civile, aux articles 2 à 10 de l'Ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, aux articles 2 et 3 du décret n)2009-1456 du 27 novembre 2009 et à l'article D.211-10-2 du Code de l'Organisation Judiciaire et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévus aux articles 11 à 20 de l'Ordonnance n°2009-515 du 7 mai 2009 et à l'article D.211-10-2 du Code de l'Organisation Judiciaire et pouvant être introduit qu'après la signature du contrat. Il peut être introduit au 31^{ème} jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de publication d'avis d'attribution, au plus tard dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Organisation qui signe le marché : SYNELVA

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 79,491.8 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LENSENS CENTRE VAL DE LOIRE

Offre :

Identifiant de l'offre : LESENS CENTRE VAL DE LOIRE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 76,491.8 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024/G

Date de conclusion du marché : 16/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNELVA

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNELVA

Numéro d'enregistrement : 82362648600026

Adresse postale : 12 rue Kennedy

Ville : Lucé

Code postal : 28110

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Adresse électronique : claire.cailleaux@synelva.fr

Téléphone : +33 237918074

Profil de l'acheteur : https://synelva.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_6850_1029134.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal de Grande Instance de Nanterre

Numéro d'enregistrement : 177 801 115 00151

Ville : NANTERRE

Code postal : 92020

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : tj-nanterre@justice.fr

Téléphone : 0140971010

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : LENSENS CENTRE VAL DE LOIRE

Numéro d'enregistrement : 44031376500099

Ville : CHARTRES

Code postal : 28000

Subdivision pays (NUTS) : Eure-et-Loir (FRB02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9bd656a3-dd68-4e17-9a7d-f514e9aef47c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/01/2025 à 11:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2025